



Le Président

Référence
FS

Objet
Révision du PLU de
Labastidette

Monsieur Olivier AUTHIE
Maire de la Commune de Labastidette
Hôtel de Ville
1 place de la Résistance
31600 LABASTIDETTE

Toulouse, le 24 février 2025

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, vous nous avez adressé le projet cité en objet.

Après consultation de mes collègues et instruction de ce dossier par mes services, la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne émet un avis favorable sur la révision du P.L.U. de Labastidette.

Dans le domaine du développement démographique, les objectifs d'accueil d'environ 370 personnes de plus, à l'horizon 2035, pour atteindre une population d'environ 3 300 habitants, ainsi qu'une production globale de 260 nouveaux logements, principalement en renouvellement et densification urbaine, apparaissent cohérents par rapport aux orientations du Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine.

Pour répondre aux besoins des habitants, nous sommes favorables à la proposition d'une offre diversifiée de logements avec notamment la production de logements locatifs et locatifs sociaux adaptés aux conditions et aux modes de vie des jeunes ménages et des personnes âgées. A ce sujet, nous attirons votre attention sur l'intérêt de proposer une offre diversifiée de logements à produire, tant pour assurer la continuité des parcours résidentiels et répondre à la diversité de la taille des ménages, que pour permettre aux salariés des entreprises locales d'habiter à proximité de leur lieu de travail.

Dans le registre du développement économique et commercial, le projet de création d'un village d'artisans, mené dans le cadre d'une réflexion intercommunale, sur la zone des « Margalides », devrait permettre de renforcer le tissu économique local. Situé au Nord-Est de la commune, le long de la RD3, le site d'une surface de 2.3 hectares offre une bonne accessibilité pour les entreprises à la recherche de visibilité et d'espace vitrine. Pour consolider l'attractivité de ce futur pôle, nous vous invitons à privilégier un aménagement qualitatif. Equipements, accessibilité et qualité paysagère et environnementale, sont autant d'éléments que privilégient les entreprises pour développer leur activité.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrick PIEDRAFITA

